

CONCEVOIR ET AMENAGER SON LOCAL COMMERCIAL

OBJECTIFS

- Connaître les réglementations applicables à un local commercial.
- Concevoir son local commercial en intégrant les contraintes.
- Savoir mettre en œuvre les démarches administratives préalables à l'ouverture.

LE +

Nos formateurs vous accompagnent pour l'obtention de vos autorisations par les administrations publiques.

PUBLIC

- > Chef d'entreprise, porteur de projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Formateur spécialisé.
- > Méthode participative: quizz, mise en situation.
- > Support de formation remis à chaque participant.
- > Formation à distance.

PRÉ-REQUIS

- > Etre en phase de création d'une entreprise.

ÉVALUATION

- > Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITE

- > Conditions d'accès au public en situation de handicap; contactez le référent handicap au 05.61.10.47.47.

DELAI D'ACCES

- > Jusqu'à la veille de la formation.

PROGRAMME

1. Les normes applicables à un local

- > Accessibilité aux personnes handicapées (l'entrée du local, l'accueil, les toilettes)
- > Réglementation incendie (sorties de secours, extincteurs, alarme)
- > Réglementation environnementale (déchets, eaux usées, nuisances de voisinage)

2. Intégrer les contraintes et formaliser un plan

- > Editer un plan du cadastre
- > Plans, coupes, échelles, côtes
- > Intégrer les contraintes

3. Les démarches administratives

- > Autorisation au titre d'un établissement recevant du public
- > Déclaration préalable de travaux

DURÉE : 3.5 heures - 1/2 journée

DATES ET HORAIRES : le 1er lundi du mois après-midi de 13h30 à 17h00

TARIF : 96€ (éligible au CPF)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION : [Cliquez ici](#)
Contact **05 61 10 47 47** - creation@cm-toulouse.fr



CMA 31
18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA
55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

